

17

RAPPORT

OBJET : ORGANISATION DU "PRINTEMPS DES CITOYENS"

Il y a un peu plus d'un an, convaincue de la nécessité d'une démarche ambitieuse et volontaire de démocratie locale pour changer le rapport de nos concitoyens à la vie politique et à l'action municipale, et pour contribuer à la réalisation de projets au service de l'intérêt général, la Ville de Metz installait son dispositif participatif :

- onze Comités de Quartiers,
- le Conseil Municipal des Enfants,
- le Conseil Économique et Social Local,
- et le Conseil Local de la Vie Étudiante.

Parce que les idées de chacun comptent dans le fonctionnement de la cité, la Ville de Metz souhaite poursuivre cette démarche en organisant le 27 mars 2010 "Le Printemps des Citoyens". Calquée sur le principe des assises, cette journée d'échange d'expériences et de réflexions aura pour thème : "La démocratie participative, ça existe !".

Le "Printemps des Citoyens" constitue un temps fort de la mise en place du dispositif participatif messin. La participation à cette journée est ouverte à tous les habitants, membres des instances, élus et services de la Ville de Metz mais aussi vers l'extérieur (villes invitées, associations, lycées...).

Organisée dans les salons de l'Hôtel de Ville, aux Récollets, au Collège Taison et à l'Arsenal, cette journée se déroulera de la façon suivante :

- le matin, quatre ateliers thématiques :
 - o Atelier 1 : Comment élargir le cercle des habitants participant à la décision publique ?
 - o Atelier 2 : Comment passer du constat/diagnostic à l'action ?
 - o Atelier 3 : Comment dépasser l'effet NIMBY (not in my back yard, pas dans mon voisinage) sur les projets communaux ?
 - o Atelier 4 : Quelle place laisser à la participation des habitants aux grands projets urbains
- un buffet déjeunatoire à midi,
- l'après-midi, une table ronde : la démocratie participative, complément ou inflexion de la démocratie représentative ?

Le budget prévisionnel du "Printemps des Citoyens" est estimé à 30 000 euros permettant de couvrir les dépenses suivantes :

- production de quatre films introductifs des ateliers par l'association "Bouche à Oreilles",

- saynète introductory de la table ronde par la compagnie "Inédit Théâtre" (Strasbourg),
- indemnisation des intervenants (déplacements, hébergement, coût de l'intervention)
- buffet,
- location de salles,
- moyens matériels, production de supports de communication, régie.

D'où la motion suivante :

MOTION

OBJET : ORGANISATION DU "PRINTEMPS DES CITOYENS"

Le Conseil Municipal,

La Commission des Finances et des Affaires Économiques entendue,

CONSIDÉRANT l'intérêt de promouvoir la citoyenneté et la démocratie participative,

DECIDE d'organiser le 27 mars 2010 le "Printemps des Citoyens", premières assises de la citoyenneté à Metz, pour une dépense globale estimée à 30 000 euros financée au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice en cours,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel nécessaire à l'organisation de cette manifestation,

SOLLICITE toute subvention éventuelle.

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée :

Patricia SALLUSTI